



Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Affiché le

ID : 056-215601626-20230620-DB20230616-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mardi 20 juin 2023

CUISINE CENTRALE – CESSION DE MATERIEL

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Antoine GOYER, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Vagtang CROGUENNEC, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Georges CORNEC à Christian PERRIEN, Bernard CLERGEON à Patricia QUERO-RUEN, Christine BARETTE à Cédric ORVOËN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL à Ronan LOAS.

Secrétaire de séance : Vagtang CROGUENNEC.

Présents	: 29
Pouvoirs	: 04
Absent	: 00

n°16

CUISINE CENTRALE – CESSION DE MATERIEL

Rapporteur : Pascal GUERIF

Soucieuse de favoriser le réemploi de matériels dont elle n'a plus l'utilité dans la future unité de production de Kerdroual, la cuisine centrale de Ploemeur met en vente de gré à gré ses biens inutilisés sur le site de courtage aux enchères en ligne « Agorastore.fr ».

Conformément à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, par délibération du 27 Mai 2020, le Conseil municipal a délégué au Maire le soin de « Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers d'un prix, par unité, n'excédant pas 4 600 euros nets de taxes ». Au-delà de ce seuil, il incombe au Conseil municipal d'autoriser la vente des biens concernés.

Il est proposé la vente aux enchères des matériels figurant ci-dessous et dont la valeur finale sera vraisemblablement supérieure à 4 600 euros.

Quantité	Désignation	Fabricant	Référence	Année (n° de série)	Montant dela mise à prix HT (en €)
1	Four gaz rational 20 niveaux + plaques	Rational	G22SI1805 2670620	2018	10 000.00
1	Four gaz rational 20 niveaux + plaques	Rational	G22SI1805 2667665	2018	10 000.00

En cas d'absence d'enchère valide, la vente pourra être relancée avec une mise à prix inférieure de 30% à la mise à prix initiale puis de 50%.

Par ailleurs, dans le cadre d'un appel public à la concurrence lancé le 14 avril 2023, le Syndicat Intercommunal de Restauration Collective (SIRCO) de Saint Jean de la Ruelle a acquis une operculeuse d'occasion et des accessoires pour un montant de 70.000 € HT.

Quantité	Désignation	Fabricant	Référence	Année (n° de série)	Montant dela mise à prix HT (en €)
1	Operculeuse O2 2500 Multifonctions	Mécapack	O09069	2021	70 000.00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 27 Mai 2020 relative aux délégations du Conseil Municipal données au Maire ;

Vu l'avis de la Commission « Finances et ressources humaines, agglomération » du 8 juin 2023 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la vente des biens ci-dessus référencés, dont le prix excède nominalelement 4600 euros, au prix résultant de la mise aux enchères.
- **AUTORISE** la vente de l'operculeuse au SIRCO de Saint Jean de la Ruelle au prix de 70.000 € HT et réalisée dans le cadre d'un appel public à la concurrence,
- **COMPTABILISE** la sortie des biens du patrimoine de la Ville conformément aux dispositions budgétaires et comptables de la M 14,
- **AUTORISE** le Maire à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à la L'UNANIMITE



Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
Maire